

Mouguins le 22 mars 2026



**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE (ASA) DES
PROPRIETAIRES DU LOTISSEMENT DE L'AUBAREDE**
Maison des associations
150 avenue Lamartine - 06250 MOUGINS
Tél : 0784183171 - Mail : asadelaubarede@orange.fr
Site Web : www.asadelaubarede.fr



Madame, Monsieur,

Nous faisons suite à notre assemblée générale du 27 novembre 2025 pour laquelle les documents officiels sont maintenant disponibles.

Nous sommes conscients qu'un long délai a été nécessaire pour publier ces résultats mais il a fallu que l'huissier de justice puis les services préfectoraux conduisent leurs vérifications pour que la validation des documents et votes puisse être officialisée par un arrêté préfectoral.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les résolutions faisant l'objet d'un vote ont été adoptées à la majorité des suffrages exprimés.

Nous vous adressons ci-joint les documents suivants:

compte-rendu de l'AG réalisé par Maître Sorrentino, Huissier de justice.

Copie des nouveaux statuts qui ont été adoptés.

Copie de l'arrêté préfectoral validant ces éléments.

Nous disposons donc maintenant d'un cadre statutaire plus moderne qui va faciliter le fonctionnement de notre association. Pour mémoire, les nouveaux statuts vont notamment permettre :

D'élargir de 6 à 9 le nombre de nos représentants élus, permettant également la création de 5 quartiers au sein du lotissement afin de mieux répondre aux besoins et attentes de chacun.

De faciliter l'organisation de nos assemblées générales, avec un fonctionnement et des coûts allégés.

De redéfinir les voix et la perception des redevances (une voix et une redevance par unité d'habitation ou par lot non bâti).

De percevoir de nouvelles taxes (facturation des états comptables donnés aux notaires, taxe sur constructions et travaux pour utilisation de la voirie de l'ASA).

Concernant le nouveau cahier des charges, celui-ci a été adopté en assemblée générale à la majorité des suffrages, mais sa mise en œuvre nécessite des vérifications relatives à certaines règles juridiques et d'urbanisme.

Nous différons donc sa mise en œuvre et continuons les consultations en vue de mettre en place la solution apportant la meilleure protection à notre lotissement et à chacun de ses membres.

Par ailleurs, le Bureau de l'ASA se tient à la disposition des membres du lotissement pour recueillir toute proposition d'amélioration. L'objectif est de retravailler, en amont et de manière concertée, un projet de cahier des charges avec l'ensemble des propriétaires, afin de pouvoir le soumettre ultérieurement au vote lors d'une assemblée générale.

Les personnes souhaitant participer à ce travail ou formuler des propositions sont invitées à nous contacter par téléphone, via le site internet ou par email, afin que nous puissions organiser les rencontres nécessaires. Restant à votre écoute et disponibles pour traiter vos préoccupations, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleurs sentiments.

Le Bureau de l'Association Syndicale de l'Aubarède.